

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AUX PRATIQUES DE L'ÉDUCATION INCLUSIVE

CAPPEI - session 2021

PAGE DE GARDE

(à joindre impérativement au dossier)

Dossier de l'épreuve n°2

COORDONNEES

Nom de naissance

Nom d'usage
(uniquement si différent)

Prénom

Niveau
d'enseignement

1er degré

2nd degré

Lieu épreuve

Département

18 28 36 37 41 45

DOSSIER DE L'ÉPREUVE 2

Composition du dossier : 25 pages maximum (hors page de garde, aucune annexe autorisée)

- sélection de documents choisis par le candidat pour étayer sa pratique professionnelle ;
- texte rédigé par le candidat dans lequel il justifie et commente son choix documentaire pour faire valoir la cohérence de son action.

CHARTE GRAPHIQUE

- Police Arial "12"
- Marges "2 cm"
- Interligne "1,5"
- Numérotation des pages
- 1 seul fichier « .pdf » (page de garde + dossier)

Conseil pour créer un seul fichier pdf :

Certains logiciels gratuits sur internet permettent de fusionner facilement des documents « .pdf »

MODALITÉS DE DÉPÔT

Le dossier devra être téléversé sur l'application CYCLADES dans l'espace candidat « Mes justificatifs »,
au plus tard le **vendredi 16 avril 2021, à 23h59**

L'absence de téléversement du dossier par les candidats présentant l'épreuve 2 entraînera leur élimination.